Suspendre ou réactiver la participation d'un compteur

manager, gestion

Interrompre la participation d'un compteur aux échanges d'énergie de la communauté **sans l'en retirer**, puis la rétablir. C'est l'alternative réversible au retrait.

Où la trouver

Pas encore disponible.

Comment faire

Pas encore disponible.

Ce qu'il faut savoir

- **Suspendre n'est pas retirer.** La suspension laisse le compteur membre de la communauté ; le retrait rompt l'appartenance et est définitif — voir Retirer un compteur d'une communauté. Si vous hésitez, la suspension est l'option réversible.
- **Suspendre n'est pas supprimer** non plus : le compteur reste dans l'application — voir Supprimer un compteur.

Selon votre rôle

Ouverte au **gestionnaire et au membre**, sur leurs propres compteurs. Le courtier n'en dispose pas : il ne suspend pas la participation des compteurs de son portefeuille. *[À VÉRIFIER À L'ÉCRAN]* — répartition établie par le référentiel des user stories (US C2.6-31), non contrôlée sur les trois comptes.

Retour Bienvenue sur le manuel d'utilisation Notrelec

From:
https://www.test.notrelec.fr/ - **Wiki Documentation**

Permanent link:
https://www.test.notrelec.fr/doku.php/wiki/documentationclient/manuel/actions/gestion/activer-participation

Last update: **2026/08/06 16:41**